



**L'Esprit Mutualiste
Au service de la Santé !**

Demande d'attestation Loi Madelin

Objet : *Adhérent Loi Madelin Entraîne*

Cher(s) adhérent(s),

Dans le prolongement de votre adhésion à notre mutuelle, nous vous proposons de bénéficier des avantages fiscaux de la Loi Madelin du 11 février 1994 (loi initiative et entreprise individuelle n° 94-126), laquelle autorise les artisans, commerçants, membres des professions libérales et certains dirigeants de Sociétés (1) dont vous faites partie, à déduire de leur bénéfice imposable les cotisations versées à leur mutuelle pour leur garantie de prévoyance.

A cet effet, nous vous invitons à devenir membre (2) de l'Association Nationale de Prévoyance des Professions Libérales (A.N.P.P.I.) créée à l'initiative de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (F.N.M.F.) et à adhérer au contrat collectif souscrit par l'A.N.P.P.I. auprès de notre mutuelle (3).

(1) dans les conditions légales

(2) adhésion gratuite

(3) ces adhésions n'exposent l'adhérent à aucun inconvénient fiscal : les prestations complémentaires santé demeurant non imposable

✂

COUPON A RETOURNER A VOTRE MUTUELLE

Je soussigné(e),

Demeurant à....

Adhérent(e) *la Mutuelle Ralliement des Compagnons du devoir (n° 44M002673)*

Déclare accepter de devenir membre de l'Association Nationale des Professions Indépendantes (A.N.P.P.I.) déclarée le 17 août 1994, sise au 255, rue de Vaugirard 75719 PARIS CEDEX 15 créée afin de bénéficier des avantages fiscaux de la Loi Madelin et d'adhérer au contrat de groupe souscrit auprès de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur être à jour de mes cotisations au régime obligatoire au titre de l'exercice en cours et vous prie trouver ci-joint une copie de ma carte d'assuré social, tous documents exigés par la loi Madelin.

A..... le.....

Signature